



Référentiel de formation

Classe de seconde
professionnelle

“Services aux personnes
et aux territoires”



Photo couverture : élèves classe de seconde professionnelle "Services aux personnes et aux territoires"
Copyright : Pascal Xicluna/Min.Agric.Fr
Source: <http://photo.agriculture.gouv.fr>

Architecture de la classe de seconde professionnelle “Services aux personnes et aux territoires”

La classe de seconde professionnelle est la première année du cursus de préparation en 3 ans du baccalauréat professionnel par la voie scolaire.

Modules d’enseignement général

4 modules d’enseignement général en cohérence avec l’architecture proposée en baccalauréat professionnel

EG1 : Langue française, langages, éléments d’une culture humaniste et compréhension du monde	150h
EG2 : Langue et culture étrangères	60h
EG3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d’entretien de soi ...	75h
EG4 : Culture scientifique et technologique	120h

Modules d’enseignement professionnel

EP1 Les besoins de la personne	75 h
EP2 Les structures et les organisations de services aux personnes	60 h
EP3 Le confort des personnes	180 h

Activités pluridisciplinaires 30 h

Elles sont mises en œuvre dans le module EP1 (biologie-écologie, ESF et ESC) et dans le module EP2 (histoire - géographie et ESC).

Cette classe de seconde est une formation professionnalisante.

L'architecture de la formation proposée témoigne de l'importance particulière donnée à la formation professionnelle.

La formation se déroule sur 36 semaines, se répartissant en cinq ensembles distincts :

- 30 semaines, soit 870 heures d'enseignement en établissement comprenant :

- l'enseignement général (4 modules de 405 heures au total),
- l'enseignement professionnel (3 modules de 345 heures au total dont 30 heures pour les activités pluridisciplinaires),
- l'enseignement à l'initiative des établissements de 120 heures.

- 1 semaine (ou son équivalent en temps) de stage collectif pour l'éducation à la santé et au développement durable,

- 1 semaine (ou son équivalent en temps) pour la mise à niveau des élèves,

- 1 semaine (ou son équivalent en temps) pour la réalisation de travaux pratiques encadrés,

- 4 à 6 semaines de stages individuels en milieu professionnel, dont 3 prises sur la scolarité, complétées d'1 à 3 semaines prises sur les congés scolaires.

Enseignements à l'initiative de l'établissement

L'organisation de ces enseignements est pilotée par l'établissement selon un projet pédagogique construit par l'équipe pédagogique de l'établissement et validé par le Conseil d'Administration.

Orientations proposées :

- consolidation de compétences méthodologiques : lecture de consignes, gestion de la trace écrite, organisation du travail, autonomie, appropriation de l'outil documentaire, préparation de concours...

- consolidation de compétences civiques, sociales et professionnelles : droits de l'homme, citoyenneté, ouverture sur l'international, vie en société, respect d'autrui ; projet sportif et/ou culturel ; débats sur choix techniques, approfondissement des techniques professionnelles...

- orientation, projet individuel et professionnel de l'élève, aide à la réussite, aide individualisée...

Ces enseignements contribuent à l'individualisation de la formation.

Stage collectif "éducation à la santé et au développement durable"

Le stage collectif (une semaine ou son équivalent fractionné, non pris sur les semaines de stage) fait partie intégrante de la formation et vise l'éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet.

A travers les deux thématiques développées, il poursuit des objectifs communs :

- induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives,
- favoriser un comportement responsable dans la vie personnelle et professionnelle.

Le stage collectif s'articule avec le module EG3 dont les objectifs sont aussi liés au respect de la santé.

La sensibilisation des élèves aux dangers, aux risques professionnels et à leur prévention est aussi réalisée à travers les modules EP1, EP2 et EP3 et les périodes en milieu professionnel.

Le développement durable est pris en compte dans ses trois composantes économique, sociale et environnementale dans l'ensemble des modules concernés, et plus particulièrement à travers la mise en œuvre des activités professionnelles.

Le stage collectif permet la réflexion et la mise en œuvre d'une action dans un cadre concret, en lien ou non avec le domaine professionnel.

L'implication de l'ensemble de la communauté éducative constitue un atout pour la réussite du projet mis en œuvre dans le cadre du stage collectif.

Le choix des thématiques et les compétences à développer seront raisonnées sur l'ensemble du cursus.

Mise à niveau des élèves

Potentiel de 30h, à organiser avec des procédures les plus individualisées possibles selon la progression des enseignements (tutorat, suivi d'un travail personnel particulier...).

La famille des métiers

L'enseignement professionnel en seconde professionnelle a deux objectifs :

- faire découvrir le contexte de l'acte professionnel et les enjeux liés aux services aux personnes
- faire acquérir un début de professionnalisation au niveau V

Il comprend une formation en établissement et en milieu professionnel.

La formation en établissement :

Les modules EP1 et EP2 visent un objectif de découverte du secteur professionnel des services aux personnes et aux territoires.

Le module EP3 aborde la professionnalisation de la spécialité du baccalauréat professionnel préparé.

Les équipes pédagogiques construisent une progression en s'appuyant sur des modalités variées : cours, travaux pratiques, activités pluridisciplinaires, actions de coopération internationale, stages d'une durée de 4 à 6 semaines, visites de foires et salons professionnels, interventions de professionnels, voyages d'études, etc.

Ces modalités doivent être les plus concrètes possibles et privilégier les ressources locales, en particulier celles de l'établissement.

Module EP1 : Les besoins de la personne

Ce module permet d'avoir une vision globale de la personne afin de repérer ses besoins. Il concourt à l'acquisition d'un langage précis et de méthodes d'observation, de travail et de communication, dans le respect des règles de l'éthique.

Module EP2 : Les structures et les organisations des services aux personnes

Ce module permet d'appréhender les contextes de la ruralité dans lesquels s'exercent les activités de services aux personnes. Il permet de découvrir le secteur des services aux personnes et leurs spécificités dans les territoires ruraux.

Module EP3 : Le confort des personnes

Ce module permet un début de professionnalisation. L'enseignement s'appuie sur des mises en situations concrètes et significatives. Celles-ci peuvent aussi intégrer des activités d'éducation au développement durable et privilégier des démarches de projet. Ce module doit permettre aux apprenants de s'adapter aux diverses situations professionnelles rencontrées en collectivité ou à domicile, dans le domaine de la restauration et du confort matériel auprès des personnes.

Dans cette perspective, les mises en situations professionnelles (observations, travaux pratiques), occupent une place essentielle, en lien avec les stages et les travaux pratiques encadrés.

Les travaux pratiques encadrés :

Les travaux pratiques encadrés sont mis en œuvre avec le module EP3 : il s'agit de séquences de travaux pratiques choisies et mises en œuvre par l'établissement, pouvant être fractionnées, réalisées sur tout ou partie de l'année, ou groupées sur une semaine complète. Cette activité professionnelle encadrée permet une mise en situation dans un contexte plus professionnalisé et prépare au stage individuel.

La formation en milieu professionnel :

Durée :

La formation professionnelle comprend des périodes de stages obligatoires d'une durée de 4 à 6 semaines dont 3 sont prises sur la scolarité.

Objectifs :

- la découverte des réalités professionnelles,
- l'apprentissage de savoir-faire pratiques,
- l'apprentissage d'un savoir-être spécifique répondant aux exigences du monde professionnel : respect de l'éthique, des consignes, travail en équipe, etc.
- l'apprentissage de l'autonomie,
- le développement des capacités d'observation et de compréhension de situations concrètes.

Lieux :

Les stages se déroulent dans des structures professionnelles en mesure de proposer des activités concrètes aux stagiaires.

Pour l'organisation des stages, les équipes veillent au respect des règles en vigueur.

En classe de seconde professionnelle, les périodes de formation en milieu professionnel ont lieu obligatoirement en structures. Parmi les 6 semaines possibles de formation en milieu professionnel, 4 semaines se déroulent obligatoirement dans le secteur des services aux personnes fragiles. Le secteur d'activité pour les deux autres semaines de formation en milieu professionnel est laissé à l'initiative de l'établissement.

En vue de l'obtention du BEPA à l'issue de la classe de première professionnelle, les scolaires devront réaliser des périodes de formation en milieu professionnel auprès de deux types de publics :

- la petite enfance et l'enfance (0-6ans),
- un autre public fragile (personne malade, personne handicapée, personne âgée dépendante...)

Les lieux de stages sont multiples et en relation avec le public accueilli : par exemple, les haltes-garderies, les écoles maternelles, les centres éducatifs, les hôpitaux, les instituts médico-éducatifs, les structures de travail protégé, les EHPAD...

Les périodes en milieu professionnel peuvent être de différentes natures :

Des activités pédagogiques centrées sur le monde professionnel (y compris les visites), faisant l'objet de plages horaires hebdomadaires ou non, se déroulent dans le cadre des modules de formation. Elles correspondent à l'organisation de séances classiques (pédagogie de la découverte, de projet...) ou se rapportent à des modalités d'individualisation de parcours de formation. Ces dispositifs, visant à faciliter les apprentissages, relèvent de la responsabilité des équipes pédagogiques et de l'autonomie de l'établissement.

Des stages en milieu professionnel, encadrés par un maître de stage et une convention de stage. Ils ont vocation à appréhender le monde professionnel de manière transversale et concrète. Ces périodes peuvent donner lieu à la rédaction d'un dossier ou d'un rapport. Ces stages font l'objet d'indications précises dans les annexes des arrêtés des référentiels de formation et les notes de service de cadrage. Les durées de stage notifiées dans les référentiels de formation font explicitement référence à cette deuxième catégorie de périodes en entreprise.

Pour toutes les activités en entreprise, il convient de se référer à la circulaire DGER/SDPOFE/C2007-2016 - DGFAR/SDTE/C2007-5052 du 20 septembre 2007 qui précise les modalités à mettre en oeuvre pour les organiser dans le respect de la réglementation en vigueur.

Module EG1
Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste
et compréhension du monde

Objectif général

S'approprier des éléments d'une culture humaniste pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

Objectifs du module	Discipline	Horaire
- Écrire, lire et dire pour communiquer et s'ouvrir à la diversité culturelle.		
- S'initier à différentes formes d'expression et de communication pour participer à la vie sociale et culturelle locale.	Français	60h
	ESC	30h
- Identifier et analyser des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde.	Histoire-Géographie	30h
	SESG	30h
- Identifier des évolutions et des enjeux économiques et sociaux.		

Module EG2
Langue et culture étrangères

Objectif général

Communiquer en langue étrangère dans des situations sociales et professionnelles en mobilisant des savoirs langagiers et culturels.

Objectifs du module	Discipline	Horaire
- Comprendre la langue orale dans des situations sociales et professionnelles		
- S'exprimer à l'oral en interaction dans des situations sociales et professionnelles.		
- S'exprimer à l'oral en continu dans des situations sociales et professionnelles.	LV1	60h
- Comprendre la langue écrite dans des situations sociales et professionnelles.		
- S'exprimer par écrit dans des situations sociales et professionnelles.		

Module EG3

Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi

Objectif général

Acquérir des connaissances et construire des compétences motrices pour devenir un citoyen physiquement et socialement éduqué.

Objectifs du module	Discipline	Horaire
- Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la diversité des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi.		
- Gérer sa vie physique et sociale en vue d'entretenir sa santé et d'assurer sa sécurité.	EPS Biologie-écologie	60h 15 h
- Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives.		

Module EG4

Culture scientifique et technologique

Objectif général

S'approprier des éléments d'une culture scientifique et technologique pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

Objectifs du module	Discipline	Horaire
- S'approprier des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie, pour résoudre des problèmes dans des champs d'application divers.		
- S'approprier des savoirs et des démarches en physique-chimie pour expliquer des faits scientifiques.	Maths Physique-Chimie Informatique	60h 30h 30h
- S'approprier les fonctions de base d'un système informatique pour un usage autonome et raisonné.		

Module EP1

Les besoins de la personne

Objectif général

Repérer les besoins de la personne

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
- Présenter l'organisation et les fonctions de l'être humain			
- Identifier les caractéristiques des bénéficiaires des services aux personnes	Biologie-Écologie ESF	30h 45h	20h : ESF Biologie-Écologie ESC
- Etablir une communication dans le cadre d'une intervention d'aide aux personnes			

Module EP2

Les structures et les organisations des services aux personnes

Objectif général

Situer les organisations et les services aux personnes dans leur territoire d'insertion

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
- Caractériser un territoire rural	Biologie-Écologie ESF	15h 30h	10h Histoire-Géographie
- Caractériser les types de structures et de services aux personnes	ESC	15h	ESC

Module EP3

Le confort des personnes

Objectif général

Réaliser des services visant au bien-être et à la sécurité des personnes

Objectifs du module	Discipline	Horaire
- Participer à la restauration des personnes		
- Assurer le confort matériel et la sécurité des personnes	Physique-Chimie ESC	15h 30h
- Maitriser les règles de prévention pour le confort des personnes	ESF	135 h
- Participer à l'animation et à l'encadrement d'activités auprès des personnes fragiles		

Classe de seconde professionnelle
“Services aux personnes
et aux territoires”

Les unités
de formation



EG1

Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde

Objectif général du module :

S'approprier des éléments d'une culture humaniste pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Écrire, lire et dire pour communiquer et s'ouvrir à la diversité culturelle.
- ▶ Objectif 2- S'initier à différentes formes d'expression et de communication pour participer à la vie sociale et culturelle locale.
- ▶ Objectif 3- Identifier et analyser des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde.
- ▶ Objectif 4- Identifier des évolutions et des enjeux économiques et sociaux.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Le module d'enseignement général "Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde" a pour finalité la maîtrise de l'expression orale et écrite et l'acquisition de connaissances, de valeurs et de langages communs.

Il doit permettre à l'apprenant :

- d'exprimer un jugement respectueux d'autrui,
- de réfléchir sur le monde d'aujourd'hui,
- de se confronter à la production artistique d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs.

Le module EG1 aide à la formation d'opinions raisonnées et favorise l'ouverture au monde et à la culture.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : Écrire, lire et dire pour communiquer et s'ouvrir à la diversité culturelle

L'enseignement du français en seconde professionnelle vise les 3 objectifs suivants :

- entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer.
- entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire.
- devenir un lecteur compétent et critique : confronter des savoirs et des valeurs.

1.1- Produire des écrits variés.

- 1.1.1- Écrire pour soi (prise de notes, brouillons, fiches...).
- 1.1.2- Écrire pour exprimer une émotion, une impression, un avis (expériences vécues, textes littéraires, textes non littéraires).
- 1.1.3- Écrire à partir de contraintes (écriture d'invention, résumés, reformulations...).
- 1.1.4- Respecter les codes de la langue écrite.

1.2- Écouter, s'exprimer et dialoguer.

- 1.2.1- Rendre compte à l'oral d'un événement ancien, récent, d'un travail.
- 1.2.2- Débattre et formuler une opinion en tenant compte de celle d'autrui.
- 1.2.3- Exprimer une émotion, un avis (expériences vécues, textes littéraires, textes non littéraires).
- 1.2.4- S'adapter à la situation de communication (attitudes et langage).

1.3- Pratiquer des activités de lecture diversifiées.

- 1.3.1- Situer des textes et des œuvres dans un contexte social, historique (textes littéraires, encyclopédies, articles de presse...).
- 1.3.2- Établir des liens entre écrit, image, graphique.
- 1.3.3- Distinguer information, commentaire et prise de position.
- 1.3.4- Percevoir les enjeux de l'œuvre littéraire à travers l'intrigue et l'évolution d'un personnage (littératures d'ici et d'ailleurs, théâtre, roman, nouvelle, littérature de jeunesse...).
- 1.3.5- Identifier des choix esthétiques : genres, modes d'écriture, lexique...

►Objectif 2 : S'initier à différentes formes d'expression et de communication pour participer à la vie sociale et culturelle locale

L'éducation socioculturelle a pour objectif une préparation à la vie sociale et culturelle par l'acquisition de connaissances et de méthodes permettant, à terme, une participation à la vie locale et l'exercice d'une véritable citoyenneté.

Cette participation à la vie sociale et culturelle trouve dans ce module un début d'application concrète par la réalisation d'un projet collectif (le projet socioculturel) : action concertée et réfléchie, toujours socialisée par le travail en commun et

l'engagement individuel qu'elle implique.

La connaissance de l'environnement social et culturel local, l'acquisition d'outils et de techniques diversifiés d'expression et de communication sont indispensables à la réalisation de ce projet.

2.1- Imaginer et créer dans différents domaines d'expression et de communication.

- 2.1.1- Acquérir des outils et des langages.
- 2.1.2- Réaliser des travaux d'expression et de communication.
- 2.1.3- Utiliser ces travaux dans le cadre du projet collectif.

2.2- Réaliser un projet collectif : le projet socioculturel.

- 2.2.1- Identifier des ressources sociales et culturelles de l'environnement local (institutionnelles, associatives,...).
- 2.2.2- Choisir un projet et anticiper sa conception.
- 2.2.3- Déterminer et utiliser une méthode pour sa mise en œuvre.
- 2.2.4- Réaliser le projet et l'évaluer.

►Objectif 3 : Identifier et analyser des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde

Cet objectif permet la découverte et la mémorisation des faits s'inscrivant dans le temps et l'espace ; il développe une ouverture d'esprit qui permet d'acquérir de nouvelles représentations du monde. A cette fin, on développe des savoir-faire pour maîtriser des méthodes d'analyse, en utilisant des outils documentaires de nature différente (cartes, textes, documents iconographiques, etc.).

On veille à favoriser l'expression orale et écrite.

3.1- Analyser les relations des Européens avec le monde aux époques moderne et contemporaine.

- 3.1.1- Appréhender la vision du monde des Européens et son évolution ("Humanisme et Renaissance" ou "Lumières, droits de l'Homme, Révolution française et l'Europe").
- 3.1.2- Analyser les différentes formes de domination du monde par l'Europe ("Voyages et découvertes du XVI^e au XVIII^e siècles" ou "Les premiers empires coloniaux européens du XVI^e au XVIII^e siècles").

3.2- Analyser les sociétés du monde actuel, leur inscription dans l'espace, les enjeux et les défis qu'elles ont à relever.

- 3.2.1- Repérer l'inégalité des ressources ("Nourrir les hommes" ou "Les ressources naturelles").
- 3.2.2- Analyser et évaluer les défis du développement et les risques encourus par les sociétés ("Le développement inégal" ou "Les sociétés face aux risques").

►Objectif 4 : Identifier des évolutions et des enjeux économiques et sociaux

Il s'agit de donner des repères (terminologie, mécanismes simples, données, grandes évolutions) pour comprendre la réalité économique et sociale. Le fil conducteur de l'objectif est la compréhension du circuit économique. On fait référence régulièrement à l'économie du secteur professionnel.

4.1- Appréhender l'organisation de l'activité productive : la production de biens et de services.

- 4.1.1- Identifier les acteurs de l'activité productive.
- 4.1.2- Repérer la diversité des biens et services produits.
- 4.1.3- Acquérir la notion de valeur ajoutée.

4.2- Repérer l'origine et la diversité des revenus des ménages : la répartition.

- 4.2.1- Identifier l'origine des revenus d'activité : de la valeur ajoutée aux revenus.
- 4.2.2- Identifier le rôle de la redistribution.
- 4.2.3- Appréhender la diversité et la disparité des revenus.

4.3- Identifier la structure et l'évolution de la consommation des ménages : la consommation finale et l'épargne.

- 4.3.1- Repérer les différents postes de consommation et leur évolution.
- 4.3.2- Appréhender les notions de niveaux et de conditions de vie.
- 4.3.3- Relier consommation, épargne et endettement.

EG2

Langue et culture étrangères

Objectif général du module :

Communiquer en langue étrangère dans des situations sociales et professionnelles en mobilisant des savoirs langagiers et culturels.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Comprendre la langue orale dans des situations sociales et professionnelles.
- ▶ Objectif 2- S'exprimer à l'oral en interaction dans des situations sociales et professionnelles.
- ▶ Objectif 3- S'exprimer à l'oral en continu dans des situations sociales et professionnelles.
- ▶ Objectif 4- Comprendre la langue écrite dans des situations sociales et professionnelles.
- ▶ Objectif 5- S'exprimer par écrit dans des situations sociales et professionnelles.

Niveau A2+ (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du Cadre Européen Commun de Références pour les Langues (CECRL).

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Les enseignements de langues contribuent à l'enrichissement du rapport aux autres. Ils préparent ainsi à la mobilité dans un espace européen et international.

La classe de seconde doit être l'occasion de consolider les acquis du collège : l'atteinte du niveau A2 + est un objectif réaliste et réalisable. Elle doit aussi permettre la poursuite d'études dans le domaine professionnel. Elle est l'occasion d'une initiation à la langue des divers domaines professionnels mais sans exclure les occasions permettant d'enrichir la connaissance des pays dont on étudie la langue.

L'enseignement doit se fonder sur des situations de communication, dans lesquelles l'activité de l'apprenant est centrale. On privilégie l'approche dite actionnelle : la langue est utilisée pour effectuer des tâches et mener à bien des projets proches de ceux que l'on peut réaliser dans la vie réelle. Cette démarche – dans laquelle l'usage des technologies de l'information et de la communication est aussi naturel qu'indispensable – donne du sens aux apprentissages car elle permet de mieux comprendre l'intérêt et la finalité des étapes conduisant à la réalisation d'une tâche communicative précise.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Le module de langue vivante a pour objectif d'amener l'apprenant au niveau A2+ (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) tel que défini par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Les cinq activités langagières doivent toutes faire l'objet d'un entraînement dans le cadre des formations mais il convient d'accorder une place plus importante aux trois compétences de l'oral : compréhension, expression en continu et expression en interaction.

EG3

Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi

Objectif général du module :

Acquérir des connaissances et construire des compétences motrices pour devenir un citoyen physiquement et socialement éduqué.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la diversité des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi.
- ▶ Objectif 2- Gérer sa vie physique et sociale en vue d'entretenir sa santé et d'assurer sa sécurité.
- ▶ Objectif 3- Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

La finalité est de permettre une diversité d'expériences motrices et culturelles.

Les enseignements d'EPS sont structurés selon deux ensembles de compétences :

Compétences propres à l'EPS, de dimension motrice :

- réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée,
- se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains,
- réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique,
- conduire et maîtriser un affrontement individuel et collectif,
- réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi.

Compétences méthodologiques et sociales :

- s'engager lucidement dans la pratique de l'activité,
- respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité,
- savoir utiliser différentes démarches pour apprendre à agir efficacement.

A des fins de diversification, il est attendu qu'au moins trois compétences propres à l'EPS et les trois compétences méthodologiques et sociales organisent l'offre de formation. Quatre APSAES sont à programmer pour répondre à ces exigences.

Les niveaux d'acquisition propres à la seconde professionnelle s'appuient sur le référentiel de compétences attendues dans le programme de l'EPS diffusé dans les textes officiels des ministères de l'Éducation Nationale et de l'Agriculture et de la Pêche.

Le module doit avoir une dimension interdisciplinaire entre l'EPS et la biologie. Par cette dimension, il concourt à l'apprentissage d'une pratique raisonnée d'activités en relation avec les connaissances sur le fonctionnement du corps. Par la pratique d'activités variées, faisant appel à des notions de santé, de sécurité et de responsabilité, ce module participe à la formation du citoyen.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi

- 1.1- Accéder à la diversité des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi.
- 1.2- S'engager dans les apprentissages pour enrichir sa motricité et la rendre efficace.
- 1.3- Atteindre des niveaux de pratique optima en adéquation avec son potentiel physique et son profil moteur.
- 1.4- Développer l'image et l'estime de soi pour construire sa relation aux autres.

►Objectif 2 : Gérer sa vie physique et sociale en vue d'entretenir sa santé et assurer sa sécurité

- 2.1- Décrire les acteurs biologiques concernés lors des APSAES et leurs interactions, en s'appuyant sur une approche systémique de la physiologie humaine.
- 2.2- Identifier les besoins alimentaires nécessaires à la pratique des activités physiques.

2.3- Identifier les risques et les moyens de prévention au cours du déroulement des APSAES, gérer sa sécurité.

2.4- Pratiquer une activité et en analyser les effets sur soi.

►Objectif 3 : Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives

Origine, évolution, diversité des pratiques, cadre réglementaire, éthique...

EG4

Culture scientifique et technologique

Objectif général du module :

S'approprier des éléments d'une culture scientifique et technologique pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- S'approprier des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie, pour résoudre des problèmes dans des champs d'applications divers.
- ▶ Objectif 2- S'approprier des savoirs et des démarches en physique-chimie pour expliquer des faits scientifiques.
- ▶ Objectif 3- S'approprier les fonctions de base d'un système informatique pour un usage autonome et raisonné.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Les enseignements de ce module concourent à la formation intellectuelle, professionnelle et citoyenne et à l'acquisition d'une culture scientifique et technologique.

Les démarches pédagogiques mises en oeuvre ont pour objectifs :

- de former à l'activité mathématique et scientifique par la mise en oeuvre des démarches d'investigation et d'expérimentation initiées au collège,
- de donner une vision globale des connaissances scientifiques et de leurs applications,
- de fournir des outils technologiques, mathématiques et scientifiques pour les disciplines générales et professionnelles,
- d'entraîner au traitement de données en privilégiant l'utilisation de l'outil informatique.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : S'approprier des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie, pour résoudre des problèmes dans des champs d'applications divers

L'enseignement des mathématiques en seconde professionnelle doit permettre notamment la résolution de problèmes issus de la vie courante et de situations techniques.

L'utilisation des calculatrices graphiques et de l'outil informatique est une obligation dans la formation. Ces outils permettent d'une part d'expérimenter, de conjecturer, de construire et d'interpréter des graphiques, d'autre part d'alléger ou d'automatiser certains calculs numériques et algébriques.

On veille à entretenir le calcul mental.

1.1- Organiser et traiter des données statistiques à une variable.

1.1.1- Choisir un mode de représentation graphique adapté (diagrammes en secteurs, en bâtons, histogramme).

1.1.2- Extraire des informations d'une représentation d'une série statistique.

1.1.3- Déterminer des indicateurs de tendance centrale (mode, moyenne et médiane) et des indicateurs de dispersion (étendue et écart interquartiles).

Pour la médiane et les quartiles, on se limite aux séries statistiques continues. La détermination de ces indicateurs s'effectue à partir de la courbe des fréquences cumulées croissantes.

1.1.4- Comparer deux séries statistiques à l'aide de représentations graphiques ou des indicateurs précédents.

1.2- Approcher la notion de probabilité par une démarche expérimentale.

1.2.1- Expérimenter puis simuler la prise d'échantillons aléatoires de taille n fixée.

1.2.2- Observer la stabilisation relative des fréquences quand n augmente, notion de probabilité.

1.3- S'approprier des notions de base sur les fonctions.

1.3.1- Utiliser une calculatrice ou un tableur grapheur afin de déterminer pour une fonction donnée un tableau de valeurs (notions d'image et d'antécédent), sa représentation graphique.

1.3.2- Décrire avec un vocabulaire adapté ou un tableau de variation le comportement d'une fonction représentée par une courbe (notions de croissance, décroissance, maximum, minimum).

1.3.3- Reconnaître une fonction affine et utiliser ses propriétés (expression algébrique, sens de variation, représentation graphique).

1.3.4- Représenter les fonctions carrée et inverse et préciser sur un intervalle donné le sens de variation de ces fonctions.

1.4- Identifier des situations de proportionnalité et résoudre les problèmes associés.

1.4.1- Reconnaître par le calcul ou graphiquement que deux suites sont proportionnelles (lien avec la fonction linéaire).

1.4.2- Utiliser la proportionnalité dans des situations issues de la vie courante, des autres disciplines, de la vie économique et professionnelle (pourcentages, taux, dosages, échelles, calculs d'intérêts,...).

1.5- Résoudre un problème du premier degré issu de situations concrètes.

1.5.1- Rechercher et organiser l'information, traduire le problème posé à l'aide d'équations ou d'inéquations du premier degré à une inconnue, de systèmes linéaires de deux équations à deux inconnues.

1-5-2- Choisir une méthode de résolution adaptée au problème, le résoudre et analyser le résultat.

1.6- Utiliser des outils et des raisonnements en géométrie.

1.6.1- Construire une figure plane et représenter un solide à l'aide des instruments de construction usuels et d'un logiciel de géométrie dynamique.

1.6.2- Utiliser des théorèmes et des formules pour calculer une longueur, la mesure d'un angle, l'aire d'une surface, le volume d'un solide.

►Objectif 2 : S'approprier des savoirs et des démarches en physique-chimie pour expliquer des faits scientifiques

L'utilisation des TICE et notamment de l'Internet est une obligation dans la formation. Elle permet la mise en œuvre de logiciels d'acquisition et de traitements de données ou la simulation d'expériences.

Les exemples peuvent être pris dans le domaine professionnel et dans le cadre du développement durable.

2.1- Décrire la structure et les propriétés de la matière au niveau microscopique et macroscopique.

2.1.1- Décrire la composition d'un atome (nucléons, structure électronique en couches, utilisation de la classification périodique).

2.1.2- Expliciter la formation des molécules et des ions monoatomiques courants (règles de stabilité du duet et de l'octet) ; nommer les espèces chimiques (ions, molécules, composés ioniques) ; représenter quelques molécules simples (représentation de Lewis).

2.1.3- Déterminer une quantité de matière (exprimée en moles) d'une espèce chimique à partir de sa masse ou de son volume (pour les gaz).

2.2- Montrer que la matière se présente sous une multitude de formes sujettes à transformations.

2.2.1- Distinguer transformation physique et transformation

chimique (exemples, caractéristiques essentielles de ces transformations).

2.2.2- Modéliser une transformation chimique (écriture de l'équation d'une réaction chimique).

2.2.3- Effectuer un bilan de matière simple.

2.3- Montrer que l'énergie peut revêtir différentes formes qui se transforment l'une dans l'autre.

2.3.1- Citer des sources d'énergie et nommer les différentes formes d'énergie.

2.3.2- Identifier des transformations d'énergies (chaîne énergétique, principe de conservation, rendement énergétique, puissance).

2.3.3- Raisonner des choix énergétiques en matière de coût et d'impact sur l'environnement.

►Objectif 3 : S'approprier les fonctions de base d'un système informatique pour un usage autonome et raisonné

3.1- Utiliser de manière pertinente les outils bureautiques (pour produire et traiter des données) et les outils de communication (pour communiquer et échanger).

3.1.1- Utiliser son espace de travail dans un environnement en réseau (gestion des fichiers et des espaces de stockage des

données, principes communs d'utilisation des logiciels).

3.1.2- Saisir et mettre en page un texte en valorisant l'automatisation des mises en formes (caractères, paragraphes, pages, tableaux).

3.1.3- Élaborer une feuille de calcul en mobilisant des fonctions simples et la recopie de formules.

3.1.4- Raisonner le choix d'un type de graphique pertinent à partir d'un traitement de données numériques.

3.1.5- Utiliser de façon optimale les fonctions principales d'un logiciel de navigation sur le Web.

3.1.6- Communiquer en utilisant différents types de messageries et d'outils de travail de groupe adaptés à l'information à diffuser.

3.2- Situer les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'environnement social et culturel.

3.2.1- Intégrer dans sa pratique les règles du droit relatif à l'Internet et à l'utilisation des TIC (risques encourus, protection des utilisateurs et des données) en tant que citoyen utilisateur des TIC et acteur du monde professionnel.

3.2.2- Faire preuve d'esprit critique face aux résultats obtenus en utilisant les TIC.

EP1

Les besoins de la personne

Objectif général du module :

Repérer les besoins de la personne

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Présenter l'organisation et les fonctions de l'être humain.
- ▶ Objectif 2- Identifier les caractéristiques et les besoins des bénéficiaires des services aux personnes.
- ▶ Objectif 3- Établir une communication dans le cadre d'une intervention d'aide aux personnes.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

L'objectif de ce module est de donner une vision globale de la personne humaine, tant dans ses aspects physiologiques que psychologiques. Ces deux aspects sont en étroite interaction.

Cette vision doit permettre pour une personne donnée, quels que soient son âge et son état de santé, de repérer ses besoins et de justifier les moyens mis en œuvre pour y répondre.

Les disciplines concourent à l'acquisition d'un langage précis et de méthodes d'observation, de travail et de communication, dans le respect des règles de l'éthique.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : Présenter l'organisation et les fonctions de l'être humain

Cet objectif apporte aux apprenants des savoirs et des savoir-faire relatifs à l'être humain. Les acquis de cet objectif constituent les bases scientifiques qui leur permettent d'appréhender l'organisation et les fonctions de l'être humain. Les savoirs et les savoir-faire fondamentaux sont introduits au travers de situations professionnelles. Les démarches mises en œuvre sont basées sur une démarche d'investigation. Elles sont ancrées dans le réel. Elles permettent l'acquisition de techniques spécifiques.

1.1- décrire la fonction de nutrition de l'être humain.

1.1.1- décrire l'organisation et les fonctions des appareils cardiovasculaire et respiratoire

1.1.2- décrire l'organisation et les fonctions des appareils digestif et excréteur

1.2- décrire les relations nerveuses entre l'être humain et son environnement.

1.2.1- décrire l'organisation et les fonctions du système nerveux et des organes des sens

1.2.2- décrire des actes involontaires et volontaires

1.3- décrire la fonction de reproduction de l'être humain.

1.3.1- décrire l'organisation et les fonctions de l'appareil reproducteur de la femme et de l'homme

1.3.2- décrire des particularités de la transmission de la vie

►Objectif 2 : Identifier les caractéristiques et les besoins des bénéficiaires des services aux personnes

Cet objectif vise essentiellement à appréhender les différents publics et à repérer les besoins spécifiques de chacun d'entre eux. L'approche est centrée sur la personne en tant qu'individu. Une approche plus sociologique des populations sera abordée au cours du cycle terminal, afin de donner aux apprenants les outils pour mettre en place des actions répondant aux besoins d'un territoire. L'enseignant pourra mettre en évidence les caractéristiques des différents publics à partir de supports et méthodes variés : vécu de l'apprenant, études de cas à partir de documents écrits ou audiovisuels, interventions de professionnels de divers secteurs (structures d'accueil médicalisées ou non, maintien à domicile, organisation de loisirs, autres structures spécifiques...)

2.1- établir une typologie des publics concernés par les services aux personnes.

2.2- identifier les caractéristiques et les besoins des personnes.

2.2.1- l'adulte et la famille

2.2.2- le nourrisson, l'enfant

2.2.3- l'adolescent

2.2.4- la personne âgée

2.2.5- la personne en situation de handicap

2.2.6- la personne malade

2.2.7- la personne en fin de vie

2.3- repérer, en situation professionnelle, les comportements des publics

►Objectif 3 : Établir une communication dans le cadre d'une intervention d'aide aux personnes

Cet objectif permet à l'apprenant, mis en situation professionnelle, de communiquer de façon adaptée avec l'utilisateur, avec son entourage et avec l'équipe de professionnels.

3.1- communiquer avec la personne et son entourage.

3.1.1- accueillir l'utilisateur, sa famille, son référent.

3.1.2- identifier son interlocuteur.

3.1.3- s'adapter au public.

3.1.4- prendre connaissance de la demande et y répondre.

3.2- communiquer avec l'équipe, les partenaires.

3.2.1- lire et interpréter des documents de travail.

3.2.2- rendre compte d'une situation professionnelle.

3.3- communiquer dans le respect de l'éthique.

EP2

Les structures et les organisations des services aux personnes

Objectif général du module :

Situer les organisations et les services aux personnes dans leur territoire d'insertion.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Caractériser un territoire rural.
- ▶ Objectif 2- Caractériser les types des structures et de services aux personnes.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module a pour premier objectif de décrire les caractéristiques d'un territoire rural dans lequel s'exercent les activités de services aux personnes. Le deuxième objectif de ce module est de permettre aux apprenants la découverte des structures et des organisations de services en milieu rural afin de faciliter leur intégration dans le monde professionnel.

L'enseignement pluridisciplinaire d'Éducation socioculturelle et d'Histoire-Géographie complète et élargit l'approche territoriale. Son objectif est : "appréhender les réalités d'un territoire rural".

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : Caractériser un territoire rural

Cet objectif vise à fournir aux apprenants des outils pour repérer les caractéristiques d'un territoire rural. Les acquis de cet objectif permettent à l'apprenant de situer la personne dans l'environnement territorial.

1.1- appréhender les réalités d'un territoire rural

1.1.1- découvrir un territoire par l'approche sensible et esthétique du paysage

1.1.2- repérer les principaux traits de l'organisation spatiale d'un territoire

1.1.3- identifier les acteurs d'un territoire

1.1.4- définir un territoire à partir de points de vue diversifiés

1.2- identifier les caractéristiques écologiques d'un territoire rural

1.2.1- décrire l'organisation du vivant à l'aide de critères d'identification des êtres vivants

1.2.2- décrire les interactions entre les êtres vivants et le territoire dans un contexte de durabilité

1.2.3- décrire des relations entre les êtres vivants du territoire dans un contexte de durabilité

1.2.4- décrire des stratégies d'occupation du territoire par les êtres vivants dans un contexte de durabilité

►Objectif 2 : Caractériser les types de structures et de services aux personnes

Il s'agit dans un premier temps de repérer les organisations présentes sur le territoire. On entend par organisation l'ensemble des structures et services à vocation sociale, médico-sociale, culturelle et touristique... Cette approche institutionnelle peut se conduire en fonction des publics pris en charge. Il s'agit dans un deuxième temps d'aborder l'offre de services aussi bien auprès de publics dits "fragiles", comme ceux de la petite enfance, des personnes en situation de handicap, des malades et des personnes âgées dépendantes, qu'auprès de publics dits "non fragiles" qui souhaitent bénéficier de prestations de confort et de loisirs.

2.1- répertorier les structures et les organisations de services aux personnes

2.2- repérer les principales caractéristiques et les finalités des structures d'accueil et des organisations de services intervenant au domicile des personnes

EP3

Le confort des personnes

Objectif général du module :

Réaliser des services visant au bien-être et à la sécurité des personnes.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Participer à la restauration des personnes.
- ▶ Objectif 2- Assurer le confort matériel et la sécurité des personnes.
- ▶ Objectif 3- Maîtriser les règles de prévention pour le confort des personnes.
- ▶ Objectif 4- Participer à l'animation et à l'encadrement d'activités auprès des personnes fragiles*.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module doit avant tout apporter des repères en terme d'organisation du travail, de respect des règles d'hygiène et de mise en oeuvre d'attitudes préventives. Au travers d'activités professionnelles pratiquées et observées en collectivité ou à domicile, dans les domaines de la restauration, du confort de la personne et de la participation à l'animation et à l'encadrement, l'apprenant prend la dimension de la relation professionnelle à l'autre en adoptant un comportement qui respecte aussi les règles éthiques du secteur professionnel.

Il est fortement conseillé de ne pas séparer les enseignements théoriques et pratiques et de s'appuyer sur des situations professionnelles significatives qui permettent de mettre en oeuvre les différentes techniques.

L'importance des périodes de formation en milieu professionnel, de leur temps de préparation et de leur suivi est soulignée. Les temps de pratiques encadrées prévus pour l'enseignement de ce module sont complétés par des visites d'établissements et des interventions en lien avec le module EP2.

Il est recommandé de demander aux apprenants d'étudier très attentivement les fiches techniques et les modes d'emploi des matériels et appareils utilisés pour les différentes techniques professionnelles.

* On entend par "personne fragile", la petite enfance, les personnes âgées dépendantes, les personnes handicapées et les personnes malades.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : Participer à la restauration des personnes

Les enseignements mis en œuvre dans cet objectif contribuent à la prise en compte de l'importance de l'équilibre alimentaire en tant que principal facteur favorisant la bonne santé des personnes.

1.1- répondre aux besoins alimentaires

1.1.1- repérer les besoins et les apports nutritionnels des différents publics.

1.1.2- repérer la nature et le rôle des différents constituants alimentaires.

1.1.3- proposer des menus adaptés.

1.2- préparer des repas

1.2.1- repérer les différents dispositifs de restauration collective, leurs systèmes de production et de distribution.

1.2.2- appliquer les règles d'hygiène et de sécurité d'ergonomie au niveau des personnes, des locaux, des équipements des produits.

1.2.3- réaliser des techniques culinaires de base en fonction de la situation professionnelle décrite.

1.3- distribuer des repas

►Objectif 2 : Assurer le confort matériel et la sécurité des personnes (y compris dans les structures d'accueil touristiques en milieu rural)

Cet objectif a pour but de rendre l'apprenant capable de participer au confort matériel des personnes, tant à domicile qu'en collectivité, et de faire preuve d'aptitude au raisonnement et à l'exécution en tenant compte de l'importance de la prévision et de l'organisation et en privilégiant le dialogue avec les usagers.

2.1- apprécier les facteurs de confort acoustique, thermique, visuel et d'esthétique

2.1.1- raisonner les éléments du confort acoustique

2.1.2- raisonner les éléments du confort thermique

2.1.3- raisonner les éléments du confort visuel

2.1.4- apprécier la qualité de l'air et les facteurs de son maintien

2.1.5- repérer les éléments d'esthétique des lieux

2.2- mettre en oeuvre des techniques d'entretien

2.2.1- assurer l'entretien des locaux et des équipements

2.2.2- trier et éliminer les déchets

2.2.3- assurer l'entretien du linge

2.3- prévenir les risques liés à l'utilisation des matériels et des appareillages

2.3.1- identifier les dispositifs de sécurité électriques et les risques d'un mauvais usage.

2.3.2- identifier les autres risques liés au lieu de vie

2.3.3- mettre en place la prévention adaptée.

►Objectif 3 : Maîtriser les règles de prévention pour le confort des personnes

Les situations professionnelles de manutention, d'aide aux déplacements et aux activités de soins aux personnes nécessitent une attitude professionnelle spécifique afin de ne pas prendre de risques pour la santé de l'aidant ni pour celle de l'aidé.

On doit donc amener l'apprenant à repérer les risques et à adopter une attitude professionnelle en réalisant les gestes et manutentions adaptées avec les mannequins et les équipements des ateliers des techniques de confort aux personnes (petite enfance et personne non autonome).

3.1- repérer les risques et assurer la sécurité des personnes

3.2- respecter les règles d'ergonomie et d'économie de l'effort au travers de pratiques professionnelles quel que soit le public

►Objectif 4 : Participer à l'animation et à l'encadrement d'activités auprès des personnes fragiles

Les apprenants devront être placés face à des situations d'animations concrètes.

Les heures en classe entière permettent d'effectuer des apports théoriques et cognitifs (sous-objectif 4.1). Les heures dédoublées permettront aux apprenants de concevoir et de réaliser des animations en situation réelle et dans l'environnement local.

4.1- repérer les différents types d'activités selon les publics

4.1.1- repérer les aptitudes physiques et intellectuelles et la diversité des publics

4.1.2- repérer les activités physiques et de plein air, activités d'expression, activités éducatives et intellectuelles, activités touristiques, activités de loisirs, encadrement des temps familiaux à domicile

4.2- raisonner la faisabilité d'une activité

4.3- mettre en œuvre des activités d'animation

4.3.1- choisir une activité d'animation en fonction du public visé, des moyens et ressources, de l'objectif et des contraintes

4.3.2- mettre en œuvre et réaliser une activité d'animation : préparation, étapes, calendrier, réalisation, évaluation, bilan global et personnel

APSAES	Activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi
EG	Enseignement général
EHPAD	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
EP	Enseignement professionnel
EPLEFPA	Établissement public local d'enseignement et de formation professionnel agricole
EPS	Éducation physique et sportive
ESC	Éducation socio-culturelle
LV	Langue vivante
SESG	Sciences économiques, sociales et de gestion
TD	Travaux dirigés
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TICE	Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement
TP	Travaux pratiques

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Sous-direction des politiques de formation et d'éducation
Bureau des diplômes de l'enseignement technique
1 ter avenue de Lowendal - 75700 Paris 07SP

AVRIL 2019